

COVID-19 : plan de protection du public

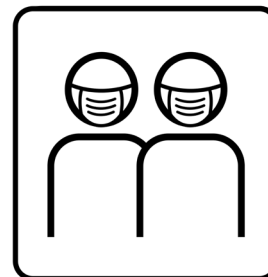
Afin de rendre votre visite aussi confortable et sûre que possible dans le contexte sanitaire actuel, nous avons établi un certain nombre de mesures de protection, selon les prescriptions de l'Office fédéral de la santé publique et tenant compte des spécificités du bâtiment.

Nous vous remercions de respecter attentivement et en toutes circonstances, les mesures listées ci-après et de contribuer à la sécurité de tous.

Nous vous souhaitons une agréable visite au Château de Morges !

1. Distance physique et port du masque

- Le port du masque est obligatoire dans toute l'enceinte du Château.
- Maintenez en permanence une distance de 2 mètres avec les autres visiteurs, particulièrement dans les passages de porte et les escaliers
- Respectez les marquages au sol pour conserver la distance (accueil, toilettes)
- Maximum 3 personnes dans la zone d'accueil du Château (personnel inclus)
- L'achat de billets pour un groupe (2 à 5 personnes maximum) doit être fait par une seule personne. Les autres personnes du groupe attendent à l'extérieur
- Privilégiez le mode de paiement par carte bancaire, si possible sans contact. En cas d'échange d'argent liquide, une zone de dépôt sans contact direct est mise à votre disposition

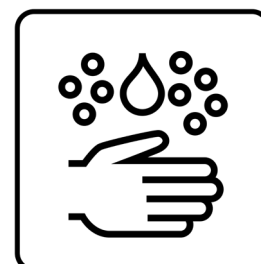


Selon la directive d'une personne par 10 m², la jauge maximale d'occupation du château est établie à **218 personnes**, personnel inclus.

En cas d'affluence, un jeton de présence numéroté vous sera remis.

2. Hygiène des mains

- A votre arrivée, merci de vous laver les mains au gel hydro-alcoolique, disponible à la borne placée à l'accueil



COVID-19 : plan de protection du public

3. Toilettes

- Une seule personne à la fois dans les toilettes hommes/femmes
- L'attente se fait à l'extérieur des toilettes, derrière le marquage au sol
- Merci de vous laver soigneusement les mains **avant et après** usage des toilettes (au moyen du matériel à disposition : savon, essuie-main en papier jetable et lotion hydro-alcoolique)



4. Installations interactives dans les expositions

Pour limiter les risques et les contacts, un certain nombre d'animations ou d'installations sont temporairement indisponibles.

- Les installations interactives (notamment écouteurs) qui ne doivent pas être touchées ou manipulées, sont clairement identifiées par du ruban rouge et blanc comme sur l'image ci-contre



- Certaines installations interactives (écrans tactiles, objets à manipuler) restent accessibles, sous réserve de vous laver préalablement les mains au gel hydro-alcoolique à disposition à proximité immédiate

Directrice du Château de Morges et ses musées

Adelaïde Zeyer

